VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Cottage agréable

No 529, Jena,

Coin de la rue Annonciation.

Succession de Frederick William Blessi.

No ——— — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé signé le 15 août 1899 et rendu dans la succession ci dessus intitulée:

Le désirable cottage résidence simple No 529 rue Jena, coin Annonciation, retiré de la banquette, et ayant 3 chambres, cuisine, galerie couverte et "shedroom," cours devant, de côté et derrière, avec hangars citerne, etc., le tout en bonne condition, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 116, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena Annonciation et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 1 en parties des lots Nos 7 et 8, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Annonciation, anciennement Jersey, et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Jena et Annonciation, dans un voisinage tranquille, à proximité de la ligne de char de l'avenue Napoléon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an sur ces paiements différés, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devra payer les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, et faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES-RESIDENCES

Doubles et simples productifs,

Nos 2469, 24 71, 2473, 2475 et 2467

Nord Remparts.

Entre les rues St-Roch et Espagne.

SUCCESSION DE Mme CATHERIN LAND.

No 59,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté 16 août 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le désirable cottage double en bois et couvert en ardoises, Nos 2469 et 2471 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Tout singulier un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 1 de l'îlet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par J. A. Puego le 14 janvier 1789, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire public, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les circonstances et dépendances y appartenant; en bonne condition, accessible aux lignes de chars et loué $240 par an.

2° Le cottage double en bois couvert en ardoises, productif, Nos 2473 et 2475 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants); ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par J. A. Puego, le 14 janvier 1899, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public; ledit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, sans exception, en bonne condition, à proximité des lignes de chars et louée à raison de $240 par an.

3° Le gentil cottage-résidence simple, No 2467 rue Nord Remparts, contenant corridor, galerie à l'arrière, 7 chambres, cour dans le fond, hangar, citerne, etc; allée de côté et banquette pavée; le tout pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, (anciennement Amour), Espagne, St Claude, (anciennement Bons Enfants) et St Roch (anciennement Poet) désigné comme lot No 7 mesurant 27 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur entre lignes parrallèles de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté le 15 juin 1858, un croquis duquel est annexé à un acte pardevant W. J. Castell, un notaire public de cette ville, ensemble avec toutes et séparément les améliorations du dit lot, ses dépendances qui peuvent y appartenir, sans exception ou réserve; en bonne condition, dans un quartier de choix, accessible aux chars électriques. Loyer, $180 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de Ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1899 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant Robt. J. Maloney, Esq., N. P.

19 août—19 20 27— sep 3 10 17—à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Vve Jacques Barrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,188—Division B

Attendu que Virginia Maria Barrère a présenté une pétition à un juge à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Jacques Barrère, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

P. L. Fourchy, avocat. 5 sept—5 9 14

Succession de Justin Lacaze et Philippine Bajan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,435—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugénie Marie Lacaze, exécutrice testamentaire dative de la succession de Justin Lacaze et administratrice de la succession de Philippine Bajan, sa femme, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 sept—2 8 11

Succession de Vve Elizabeth Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 59,692—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry [illegible] administrateur, ne saurait pas approuvé et les fonds distribués conformément au dit compte.

[illegible] PAUL O. GUERIN, Greffier.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Strouback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY ANN GILDING.

No 59,829—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété de Choix dans le Premier District.

La Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, îlet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor, galeries de devant, de côté et de derrière, et huit chambres dans la cour, grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarrate pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'îlet borné par la rue Girod, et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont, une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour est une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 aout—24 27—sept 3 10 17 24 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

Dans le Second District,

Résidence en Briques et Magasin,

1019-1021, rue de Chartres près Ursulines.

Succession de Anthony Fatjo.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 13 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, à la date du 8 août 1899, dans l'affaire de la succession de Anthony Fatjo, (dossier No 59,846, de la dite cour), il sera vendu à l'enchère publique à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Philippe, Ursulines et Royale, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la grande et confortable résidence à deux étages en briques, bien construite, avec grenier bien fini Nos 1019, 1021 rue de Chartres; subdivisée en appartements nombreux et bien aérés, allée pour voiture, galerie sur la façade, etc.; aussi une bâtisse en briques à deux étages, au fond, contenant 6 chambres, etc. La cour est bien pavée; l'hydrant et les tuyaux de gaz s'y trouvent aussi avec d'autres agréments. Le rez-de-chaussée peut être employé pour n'importe quel genre d'affaires au détail; la propriété est à proximité du Marché Français, des écoles et église, et bien administrée, pourrait rapporter de jolis revenus. La rue est pavée en blocs de granit.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1899. L'acte de vente, avec les timbres du Revenu intérieur des E.-U., qui y sont attachés, aussi à ses frais, sera passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur devra également déposer 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

13 août 13 20 27—sept 3 10 à date.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les propriétés rémunératives Nos 2917, 2925 2927 et 2931 rue Erato, à l'encoignure de la rue Claiborne. — Succession de Mme Vve Kate Mellet, No 59.945 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur. — Bureau 640 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 septembre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John J. St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 18 août 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Erato, Clio et Marlin (maintenant Willow) ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Erato et Claiborne et mesure trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Claiborne et cent vingt deux pieds huit pouces et sept lignes de profondeur et façade à la rue Erato, cent vingt deux pieds huit pouces et sept lignes, plus ou moins sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Clio et se rétrécissant dans le fond jusqu'à ce qu'il mesure dix huit pieds et deux lignes de profondeur.

Conditions—Une moitié au plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt de 7 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1899 et les timbres du Revenu de l'intérieur, de même que l'acte de vente devant être copié sur les timbres du Revenu, seront payés par l'acquéreur. B. Rosen, notaire public, [illegible] un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE,

1013 rue Milan,

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Peter J. Guth.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 14 août 1899, docket No 59,946, pour le compte de la succession de Peter J. Guth, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Chestnut, désigné par le No 4, et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage en bois contenant environ 5 chambres et connu comme le No 1013 rue Milan.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans à l'option de l'acquéreur avec 6 0[0 d'intérêt de la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1899, et devant faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur des E.-U. sur l'acte et les billets.

17 août—17 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Dans l'affaire de

Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als.

Mardi, 19 septembre 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 10 juillet 1899, et signé le 14 juillet 1899, dossier No 59,600, dans l'affaire de Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als, pour effectuer un partage, à l'enchère publique il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans de Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Julie et St Joseph et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins, sur 170 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques servant comme un établissement de maréchal ferrant et connu comme le No 815 rue Magasins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et îlet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, connue comme le No 518 rue Julie.

3° Trois certains lots de terre qui sont contigus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et îlet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et désignés par les Nos 6 7 et 8 et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, servant comme une fabrique de wagons et boutique de réparation et connus comme les Nos 522, 526 et 530 rue Julie.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasins et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure française, 60 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques servant comme une fonderie et connue comme les American Iron Works.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Constantinople, Baronne et Marengo, et mesurant 65 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 152 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottages en bois connu comme le No 4011 rue Carondelet.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Carondelet, Deuxième et Baronne, et mesurant 35 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 106 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, occupée par la pompe Chimique No 2 et connue comme le No 1722 rue Première.

7° Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Canal, Dupré et l'avenue Cleveland, et désignés par les Nos 11, 12, 13, 14 15 et 16, lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 142 pieds 6 lignes, entre lignes parallèles; les lots Nos 13, 14 et 15 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 16 lequel formant l'encoignure de la rue Gayoso et de l'avenue Cleveland, mesurant 38 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

8° Vingt-cinq actions de la Firemen's Building Association, Livre No 2943, série 22.

Termes et Conditions—Comptant pour les actions et comptant pour la part du mineur, John B. O'Connor; et pour le reste des propriétaires et le mineur Alverson, un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les polices d'assurance et les taxes pour 1899, devant être (prorated) et les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

13 août—13 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Connue comme les Nos 819 et 821, rue Eveline, entre les rues Chestnut et Elmire.

Eureka Homestead Society vs Frederic T. Durgin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 115, borné par les rues Chestnut, Elmire, Market et Eveline, lesdits lots sont désignés par les Nos 23 et 24 de l'îlet No 9 de Belleville et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Eveline, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jose Alabau.

Costumes, Masques.

Accessoires de Carnaval, Fournitures de maison.

A l'enchère publique, Vendredi, 15 septembre

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—VENDREDI, le 15 septembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux No 317 rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dossier No 60,139, daté le 4 septembre 1899, pour le compte de la succession de Jose Alabau, il sera vendu à l'enchère publique:

Un lot de costumes, masques, dominos et fournitures de maison, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

5 sept—5 10 14 15

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE.

Propriétés de Choix et Rémunérative du Troisième District Consistant en (4) quatre Cottages Simple Et en une Résidence Double

Connus par les Numéros 1504-08-10, Avenue St-Bernard et le No 1548 rue Derbigny, à proximité et contigus au Marché St-Bernard.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 12 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 7 août 1899, et signé par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Creusellies, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Trois lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Bernard, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Robertson Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les Nos 2, 3 et 4, ou A B. C. et sont contigus, et mesurant conformément avec un arpentage fait par George H. Grandjean, I. C. et voyer, portant la date du 11 août 1899, comme suit: Le lot No 2 ou A mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St Bernard, sur une profondeur de 110' 3" 0''' sur la ligne du lot No 1, et 110' 9" 0''' sur la ligne du lot 3 ou B, et 21' 4" 1''' sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Le lot No 3 ou B, mesurant 21' 0' 4''' de face à ladite avenue St. Bernard, sur 110' 9" 0''' de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 ou A, et 111' 3" 0''' sur la ligne du lot No 4 ou C, et 21' 4" 0'' dans le fond, le tout plus ou moins.

Lot No 4 ou C mesurant 21' 0" 4'' de face à ladite avenue St. Bernard sur 111' 3" 0''' de profondeur sur la ligne du lot 3 ou B, et 111' 9" 0''' de profondeur sur la ligne la plus près à l'avenue Claiborne, et 21' 4" 1''' de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

(A.) Les améliorations sur le lot 2 ou A consistant en un cottage simple en bois, retiré de la banquette, ayant quelque quatre chambres, citerne, dépendance, etc., et rapportant un revenu de $8 par mois, et est connu par le numéro municipal 1504 avenue St Bernard

(B) Les améliorations sur le lot 3 ou B consistent en deux cottages simples en bois, l'un desquels faisant face à la banquette, a quelque trois chambres, auvent sur le devant. L'autre est situé vers le fond du lot, ayant quelques quatre chambres, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de $12.00 par mois, et sont connus par le numéro municipal 1508, avenue St Bernard. Les cours sont séparées et sont occupées par un ou plusieurs locataires.

(C.) Les améliorations sur le lot 4 ou C consistant en un cottage simple en bois avec cuisine attenante et contenant en tout quelques cinq chambres, faisant face à la banquette, a un auvent sur le devant, dépendances citernes, etc., rapportant un revenu de ($8 00) huit dollars par mois: il est connu par le numéro municipal 1510 avenue St-Bernard.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits, dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U.; un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs.

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

12 août—12 13 20 27—sept 3 10 11 12

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut.

Quartier choisi, environné de tous les agrèments

Loué $420 par an.

Succession de Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 4 octobre 1899,

à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur

BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 30 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'îlet original No 22, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face sur la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets citerne, lieux d'aisance, hangar, etc. Loué $35 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Dorlenot, notaire public, aux frais de l'acquéreur, [illegible] les timbres du Revenu de l'Intérieur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR EDWARD RANQUETAT ENCANTEUR.

Fret non réclamé à l'encan.

EN VERTU DE L'ACTE NO 124 DE l'Assemblée Générale de la Louisiane de 1890, intitulé "Un acte autorisant la vente par les porteurs communs de tout fret non réclamé, régularisant la disposition des procédures de cela," le soussigné, le Texas and Pacific Railway Company, vendra, à son dépôt de fret, No 218 rue Thalie, VENDREDI, le quinze septembre 1899, à la Nouvelle Orléans, à l'enchère publique, et au plus haut enchérisseur, le fret non réclamé et refusé, décrit comme il suit, à savoir—

De Boyce à Alexandrie, 2 paquets de literie, 1 malle, consignée à Mme Irene Williams.

De Plaquemine à Alexandrie, 1 boîte de canevas, consignée à J. D. Robinson.

De la Nouvelle Orléans à Bayou Goula, 1 caisse de savons, consignée à J. J. Belline.

De la Nouvelle Orléans à Boyce, 2 barils de cidre consignés à J. H. McNeely.

De la Nouvelle Orléans à Bunkie, 2 caisses de médicaments consignées à C. F. Kusel.

De Shreveport à Bunkie, 1 sulky plough, 1 paquet de flèches, consignés à J. C. Coppel.

De Cheneyville à Bunkie, 1 caisse de matériaux d'annonces consignée à R. L. Lobdell.

De la Nouvelle Orléans à Bunkie, 1 baril de cidre, 1 caisse d'échantillons consignés à G. W. Sentell.

De New York à Donaldsonville, 1 caisse de boîtes de poste, consignée à Préjean et Sanchez.

De la Nouvelle Orléans à Donaldsonville, 1 caisse de graines de coton, consignée à S. F. Marsh.

De St Louis à la Nouvelle Orléans, 30 chaises de bois, consignées à F. Mott & Cie.

De Donaldsonville à la Nouvelle Orléans, 1 caisse de spaghetti, consignée à P. Wurthens.

De Lerado à la Nouvelle Orléans, 1 caisse de métaux, 1 malle de livres, consignée à W. B. Taylor.

De Bunkie à la Nouvelle Orléans, 1 paquet, 2 morceaux de railing, consignée à la Central Manufacturing Co.

De Shreveport à la Nouvelle Orléans, 1 caisse de savons, consignée à A. D. McKinney.

De Vacherie à la Nouvelle Orléans, 1 grue, 2 manches, consignés à J. H. Murphy.

De Bunkie à la Nouvelle Orléans: 1 cuve de dale galvanisée, consignée à la Crescent City Cornice Works.

De Sellers à la Nouvelle Orléans, 1 sofa, consigné à Abe Carpenter.

De Pollock à la Nouvelle Orléans, un paquet, 3 morceaux de tuyaux à gaz, consignés au Southern Exhaust & Blow Pipe Co.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1 machine, consignée à A. Eplesa.

De Los Angeles à Plaquemine, 1 baril de vin, consigné à M. J. Gingle.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1[2 baril de cambouis, consigné à Jas Zeninger.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1[2 baril de cambouis, consigné à Ellis Boisin.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1[2 baril de cambouis, consigné à Antoine Bordeau.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1[2 baril de Cambouis, consigné à Mitchel et Zérange.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1 fonte, consigné à A. Epley.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 1[2 baril de cambouis, consigné à N. D. Dardenne.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 2 barils de cambouis, consignés à E. M Lefebvre.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 5 barils d'huile, contignés à Auguste Levert & Co.

De la Nouvelle Orléans à Plaquemine, 10 rouleaux de papier, 1 paquet de T. butts, consignés à Warren Bayard.

De Rosa à Port Allen, 1 keg de mélasse, consigné à J. B. Nugent.

De la Nouvelle Orléans à Port Allen, 1[2 baril de cambouis, consigné à O. Phillips.

De la Nouvelle Orléans à Robeline, 1 baril de vinaigre, consigné à F. C. Gay.

De la Nouvelle Orléans à St Jacques, 1 paire de brancards